



AIDE A L'ACQUISITION DE MATERIEL PAR LES CLUBS

Afin d'aider les clubs à se développer le CRENA soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine met en place une aide à l'achat de matériel sous forme d'avance remboursable.

Nature de l'aide :

L'aide porte sur l'achat de matériel destiné à la pratique de l'escrime sportive et/ou artistique et/ou des nouvelles pratiques (hors armes électriques) avec un maximum de 2 500 € par club et dans la limite d'une enveloppe de 25 000 € TTC.

L'aide sera donné en priorité sur la base des critères suivants non hiérarchisés :

- Club en ZRR ou QPV
- Nouveau club ou création d'une antenne d'un club existant
- Club proposant un projet de développement de Nouvelle Pratique ou en direction d'un nouveau public
- Club renouvelant son matériel en lien avec l'évolution des normes de sécurité
- Projets mutualisés (interclub)
- Projets cofinancés (collectivité territoriale, comité départemental ou mécénat)

Modalités de mise en oeuvre :

- Le club fait état de ses besoins et monte un dossier motivant sa demande au vu des critères d'attribution mentionnés ci-dessus accompagné d'un devis prévisionnel. Ce dernier est établi de préférence sur la base des tarifs proposés par les partenaires du CRENA ou de la FFE (Prieur, Telumen, Elegant Weapon...)
- Une convention entre le club et le CRENA est mise en place
- Le CRENA achète la totalité du matériel auprès du fournisseur.
- Le club établi les chèques de paiement au CRENA des sommes dues déduction faite des éventuelles aides perçues par le CRENA pour ce dispositif (Cf règlement financier)
- Un chèque de caution est demandé chaque année avant la date d'anniversaire du prochain paiement au plus tard.
- En cas d'impossibilité de remboursement le club s'engage à restituer le matériel, dans un état prêt à être réutilisé.
- Une nouvelle demande ne peut être effectuée tant que la première ne sera pas entièrement remboursée

Le projet :

Un projet doit être remis avec les informations suivantes :

- Motivations d'achat du matériel
- Nombre de personnes concernées
- Echéancier financier de paiement du matériel
- Budget prévisionnel de l'association de l'année sportive 2019-2020
- Projet de convention CRENA-club (Cf modèle en annexe).





Renseignements

Pour participer à cet appel à projet, contacter Eric Fournié (<u>fournie.CTRE@gmail.com</u>) en charge de cette action et à lui transmettre votre candidature dans les meilleurs délais.

Lien vers les fournisseurs :

Escrime sportive:

Prieur: https://www.prieur-sports.com/fr/

Sabre laser:

- Sabres

TELUMEN, modèle: Gardien pour FFE,

https://www.facebook.com/Telumen, contact@telumen.com, 06 84 37 89 46

ELEGANT WEAPONS, modèle: Skolr pour FFE,

https://www.elegantweapons.net/, contact@elegantweapons.net

Gants:

THE KNIGHT SHOP, modèle: Red Dragon AMHE, https://www.theknightshop.com/

Escrime artistique:

Chevalier d'auvergne, http://www.chevalierdauvergne.com/

09.65.38.64.33